

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

18-06-171

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUVEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUVEAU été nommée secrétaire de séance

CULTURE

**MÉCÉNATS, PARTENARIATS ET PARRAINAGES CULTURELS : SAISON LIBURNIA 2018-
FEST'ARTS 2018**

En 2018, La Ville de Libourne propose, comme chaque année une programmation culturelle au théâtre Le Liburnia et met en place l'un de ses évènements phare, le festival international des arts de la rue Fest' arts du 2 au 4 août prochains.

Plusieurs principes servent de base à cette programmation : une complémentarité entre les propositions faites dans le théâtre et pendant le festival des arts de la rue Fest'arts dans les espaces publics, l'accessibilité offerte au plus grand nombre et des programmations pluridisciplinaires qui associent des artistes de notoriété nationale à des équipes artistiques régionales.

Par marché passé selon la procédure adaptée, la ville de Libourne a confié à Madame Frédérique KIRSTETTER une mission de recherche, de suivi et de mise en œuvre de mécénat, de parrainage et de partenariat culturel.

Considérant que plusieurs sociétés ont souhaité soutenir ces manifestations et participer ainsi à l'enrichissement de la programmation culturelle de la Ville,

Considérant la nécessité de formaliser ces soutiens par la signature

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant:

-à valider les termes, signer les conventions et encaisser, le cas échéant, les recettes correspondantes selon le détail suivant :

Envoyé en préfecture le 12/07/2018
Reçu en préfecture le 12/07/2018
Affiché le 
ID : 033-213302433-20180628-DELIB18_06_171-DE

FEST'ARTS 2018		
SOCIETE	TYPE CONVENTION	MONTANTS ET VALEURS
ENEDIS	Mécénat en nature	3 000€
LAPLANTE	Mécénat partiel en nature	2 544€
SUEZ	Mécénat financier	10 000€
SACD	Parrainage	1 000€
DALKIA	Parrainage	5 000€
CALIBUS	Parrainage	6 500€
MAIF	Parrainage	1 000€
LOCAMID-CLOVIS	Mécénat en nature	2 170€
CONSEIL VINS FRONSAC	Mécénat en nature	1 200€

SAISON LIBURNIA 2018		
SOCIETE	TYPE CONVENTION	MONTANTS ET VALEURS
CHATEAU LA NAUVE	Mécénat en nature	1 200€
FAYAT TP	Mécénat financier	10 000€

Imputation budgétaire : chapitres 7478

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON

Philippe BUISSON, Maire
de la Ville de Libourne
Gironde

SÉANCE DU 28 JUIN 2018

Nombre de conseillers composant le Conseil Municipal: 35
Date de convocation : 22 juin 2018

18-06-173

L'an deux mille dix-huit le vingt huit juin à 19 H 00, le Conseil Municipal s'est réuni, en la salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON,

Présents :

Philippe BUISSON, Maire, Laurence ROUEDE, Adjointe, Corinne VENAYRE, Adjointe, Thierry MARTY, Adjoint, Catherine BERNADEAU, Adjointe, Denis SIRDEY, Adjoint, Agnès SEJOURNET, Adjointe, Jean-Louis ARCARAZ, Adjoint, Michel GALAND, Adjoint, Annie POUZARGUE, Adjointe, Régis GRELOT, Adjoint, Jean-Philippe LE GAL, Adjoint, Monique JULIEN, Conseillère municipale déléguée, Patrick NIVET, Conseiller municipal délégué, Joël ROUSSET, Conseiller municipal délégué, Annie CONTE, Conseillère municipale déléguée, Esther SCHREIBER, Conseillère municipale déléguée, Noureddine BOUACHERA, Conseiller municipal délégué, Sabine AGGOUN, Conseillère Municipale déléguée, Gabi HOPER, Conseillère municipale déléguée, Omar N'FATI, Conseiller Municipal délégué, Val DUCLOS, Conseiller municipal délégué, Sandy CHAUCHEAU, Conseillère municipale déléguée, Rodolphe GUYOT, Conseiller municipal, Christophe GIGOT, Conseiller municipal, Patrice CHAPUIS, Conseiller municipal délégué, David SOULAT, Conseiller Municipal, Monique MEYNARD, Conseillère municipale, Djemaa EFREIN, Conseillère municipale déléguée

Absents - excusés :

Alain HERAUD, Christophe DARDENNE, Gonzague MALHERBE

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Daniel BEAUFILS (pouvoir à Jean-Louis ARCARAZ), Véronique PIVETEAU (pouvoir à Annie Conte), Jean-Paul GARRAUD (pouvoir à Christophe GIGOT)

Madame Sandy CHAUCHEAU été nommée secrétaire de séance

CULTURE

**MUSÉE: DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA RESTAURATION D'OEUVRES D'ART
AUPRÈS DE LA DRAC NOUVELLE AQUITAINE**

La Ville de Libourne a engagé depuis plusieurs années un programme de restaurations et de valorisation des collections muséales.

Le Musée des beaux-arts propose de poursuivre sa campagne 2018 par la restauration des tableaux ci-après :

- *Jeanne Louise BRIEUX, « Le goûter au soleil » N°Inv- 23.1.2*
- *Henri MORET, « La pointe de Pen-Men » N°Inv- 18.1.1*

Pour effectuer cette opération, dont le montant global des dépenses est fixé à 4 320 €, le musée des beaux-arts souhaite que soit sollicité le concours de la DRAC Nouvelle Aquitaine à hauteur de 1080€ permettant ainsi de ramener à 3240 € le coût de ces restaurations pour la Ville de Libourne.

Vu l'avis favorable de la commission finances du 25 juin 2018,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (32 élus présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil Municipal :

-donne son accord au programme pour une dépense de 4 320 €

-autorise que soient réalisées, auprès de la DRAC Nouvelle Aquitaine les démarches nécessaires à la sollicitation et au versement d'une subvention au titre de cette opération

Imputation budgétaire : chapitre 903

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le et de la publication, le
Fait à Libourne

Le Maire,
Philippe BUISSON



En condition conforme
Philippe BUISSON, Maire
de la ville de Libourne